



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 03/03/2023

Bourges, Clermont-Ferrand, Montpellier, Rouen : quatre villes pré-sélectionnées pour devenir la « Capitale européenne de la Culture » en 2028

Lancée en 1985 sous l'impulsion conjointe de la France et de la Grèce, l'initiative « Capitale européenne de la Culture » prépare sa 43^{ème} édition qui se tiendra en France en 2028. Elle est organisée par le ministère de la Culture, en lien avec la Commission européenne. Neuf villes françaises ont déposé leur candidature : Amiens, Bastia, Bourges, Clermont-Ferrand, Montpellier, Nice, Reims, Rouen et Saint-Denis.

Auditionnées par un jury indépendant, composé de 12 membres européens dont deux français, du 28 février au 3 mars 2023, les délégations des villes ont été évaluées selon les critères édictés par les institutions européennes et notamment : la contribution du projet de Capitale européenne de la culture au développement à long terme de la ville, son contenu culturel et artistique, sa dimension européenne, la capacité des candidats à tenir leurs engagements, l'implication de la population locale et de la société civile dans la définition et la préparation du projet ou encore le budget et le plan de gestion.

Ainsi, à l'issue des délibérations, le jury a pré-sélectionné les candidatures de :

- Bourges
- Clermont-Ferrand
- Montpellier
- Rouen

La ville lauréate 2028 sera annoncée par le jury à la fin de l'année 2023 après une nouvelle phase d'audition et d'entretien des quatre pré-sélectionnées, qui d'ici-là devront affiner leurs projets.

Le jury tient à saluer les villes candidates qui n'ont pas été retenues pour la seconde étape - Amiens, Bastia, Nice, Reims et Saint-Denis - qui ont présenté des projets culturels audacieux.

L'enthousiasme des villes qui y participent, reflète aussi bien une confiance dans la force du projet européen que dans la capacité des politiques culturelles à dynamiser les territoires. En France, l'initiative a précédemment concerné les villes de Paris en 1989, Avignon en 1999, Lille en 2004 et Marseille en 2013.

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

3, rue de Valois
75001 Paris

Composition du jury

Par arrêté de la ministre de la Culture en date du 7 février 2023, ont été nommés membres du jury :

Au titre des membres désignés par le Parlement européen :

- Mme Christensen-Redsepovic (Else), chef de projet de « Voices of Culture » ;
- Mme Innila (Suvi), directrice générale du festival de musique de Naantali ;
- M. Cerveira Pinto (Jorge), expert en politique extérieure pour la Commission européenne, consultant UE et affaires politiques pour le « Design and Craft Council of Ireland ».

Au titre des membres désignés par le Conseil :

- Mme Gaughan Reddan (Marilyn), responsable du programme de la nouvelle société culturelle de Galway ;
- Mme Giedraityte (Goda), présidente de l'organe d'expertise sur les arts du spectacle au ministère de la culture de la République de Lituanie ;
- Mme Tarantino (Rosella), ancienne directrice générale de la fondation « Matera 2019 ».

Au titre des membres désignés par la Commission européenne :

- M. Attard (Anthony), fondateur et directeur de « Culture Venture » ;
- M. Burggraaff (Jelle), responsable de la mobilité et du conseil du bureau « Europe créative » chez « DutchCulture » ;
- M. Laurenta (Hrvoje), fondateur et président de l'organisation à but non lucratif « Arts & Culture Management Centre ».

Au titre du membre désigné par le Comité des régions :

- Mme Karjalainen (Anne), membre du Comité européen des régions, présidente de la commission de la politique sociale, de l'éducation, de l'emploi, de la recherche et de la culture (SEDEC).

Au titre des membres désignés par le ministre chargé de la culture, après consultation de la Commission européenne :

- Mme Tallineau (Anne), secrétaire générale de l'office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) ;
- M. de Loisy (Jean), critique d'art et commissaire d'exposition.

La présidente du jury Madame Rossella Tarantino, ancienne directrice générale de la fondation « Matera 2019 ».